

11. CIELS OUVERTS

CONTEXTE

Le 24 mars 1992, vingt-cinq États ont signé à Vienne le Traité sur le régime «Cielles ouverts». Ce document est la concrétisation d'une proposition formulée pour la première fois en juillet 1955 par le président Eisenhower, au coeur de la Guerre froide, et reprise par le président Bush en mai 1989, alors que la même Guerre froide touchait à sa fin. Sa conclusion à présent est symbolique de la nouvelle liberté que connaissent l'Europe et l'ancienne URSS.

À l'origine, la proposition de «Cielles ouverts» était la suivante : les États-Unis et l'Union soviétique devaient permettre le survol illimité de leurs territoires et, parallèlement, échanger des informations sur leurs armées respectives. L'idée était de tester le sérieux des Soviétiques en matière de vérification des limitations des armements. On estimait que, si l'URSS acceptait, par le mécanisme des Cielles ouverts, d'envisager l'ouverture de sa société fermée, elle serait prête à se soumettre aux dispositions de stricte vérification que l'on jugeait nécessaires pour s'assurer que les limitations alors à l'étude seraient respectées en cas d'accord.

Malgré la tiédeur de la réaction soviétique, le sous-comité des Nations Unies pour le désarmement réfléchit à l'idée de 1955 à 1957. Au fil des discussions, on aborda diverses formules et, pour finir, les deux parties examinèrent la possibilité de créer des zones d'inspection pilote soit en Europe, où il y avait une forte concentration de troupes, soit dans l'Arctique, où l'on pourrait tenter l'essai en l'absence d'une forte présence militaire. Mais, à la fin de l'année 1957, les pourparlers achoppèrent sur des problèmes plus vastes relatifs au sous-comité du désarmement et la question disparut de l'ordre du jour, supplantée par celle de la limitation des essais nucléaires.

En mai 1989, dans le cadre de son premier grand discours de politique étrangère après qu'il eut pris ses fonctions, le président Bush a relancé l'idée de l'ouverture des espaces aériens. À l'inverse de M. Eisenhower, il proposait de l'étendre à tous les membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Plutôt que d'une mise à l'épreuve de la partie adverse comme dans les années 1950, il s'agissait cette fois de proposer une mesure de confiance qui renforcerait la nouvelle libéralisation qui déferlait sur l'Europe et l'Union soviétique. L'idée était que chacun aurait le droit de survoler le territoire de l'autre, selon un système de quotas, en utilisant des capteurs convenus montés sur des aéronefs et sans restriction quant aux régions survolées.